

Shell Multi-Function Spray (Aerosol)

Recochem Inc.

Chemwatch: 5327-82 Version Num: 2.1.1.1

Fiche de données de sécurité (Conforme au Règlement (UE) n ° 2015/830)

Date d'émission: 12/11/2019 Date d'impression: 01/10/2020 S.REACH.FRA.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Shell Multi-Function Spray (Aerosol)	
Synonymes	Pas Disponible	
Nom d'expédition	AÉROSOLS	
Autres moyens d'identification	Pas Disponible	

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	L'application se fait par un spray à partir d'un aérosol tenu à la main. Utilisé selon lesinstructions du fabricant.		
Utilisations déconseillées	Sans Objet		

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	Recochem Inc.		
Adresse	Montee De Liesse Montreal Quebec H4T 1P4 Canada		
Téléphone	905 791 17		
Fax	Pas Disponible		
Site Internet	http://www.recochem.com/		
Courriel	salesorders@recochem.com		

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	CHEMWATCH REPONSE D'URGENCE	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+33 805 11 87 81	
Autres numéros de téléphone d'urgence	+33 4 26 69 99 66	

Une fois connecté et si le message n'est pas dans votre langue préférée alors s'il vous plaît cadran 07

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Considéré comme un mélange dangereux conformément à la Reg. (CE) n ° 1272/2008 et de leurs amendements. Classés comme marchandises dangereuses à des fins de transport.

Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP] ^[1]

H222+H229 - Aérosols, catégorie de danger 1, H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques, H304 - Danger par aspiration, catégorie de danger 1

ende: 1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger







MENTION D'AVERTISSEMENT

DANGER

Page 2 of 12 Shell Multi-Function Spray (Aerosol)

Date d'émission: **12/11/2019**Date d'impression: **01/10/2020**

H222+H229	Aérosol extrêmement inflammable; Récipient sous pression: peut exploser s'il est chauffé		
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.		
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires		

Déclaration(s) supplémentaires

EUH044	Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée	
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau		

Déclarations de Sécurité: Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.		
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.		
P251	Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.		
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.		
P261	61 Éviter de respirer les gaz.		

Déclarations de Sécurité: Réponse

P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.		
P331	NE PAS faire vomir.		
P312	12 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.		
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.			

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.	
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.	
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.		

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501 Éliminer le contenu / récipient pour point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisés conformément à toute réglementation	n locale
---	----------

2.3. Autres dangers

propane	Figurant dans le règlement Europe (CE) n ° 1907/2006 - Annexe XVII - (Des restrictions sont applicables)	
butane Figurant dans le règlement Europe (CE) n° 1907/2006 - Annexe XVII - (Des restrictions sont applicables)		

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP]
1.64742-47-8 2.265-149-8 3.649-422-00-2 4.Pas Disponible	50-70	distillats légers (pétrole), hydrotraités	Danger par aspiration, catégorie de danger 1; H304 ^[2]
1.64742-54-7. 2.265-157-1 3.649-467-00-8 4.Pas Disponible	15-25	distillats paraffiniques lourds (pétrole). bydrotraités	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques; H336 ^[1]
1.74-98-6 2.200-827-9 3.601-003-00-5 4.Pas Disponible	10-30	propane	Gaz inflammables, catégorie de danger 1, Gaz sous pression; H220, H280 [2]
1.106-97-8. 2.203-448-7 3.601-004-00-0 601-004-01-8 4.Pas Disponible	10-30	<u>butane</u>	Gaz sous pression: Gaz liquéfiés, Gaz inflammables, catégorie de danger 1; H280, H220, EUH044 [1]
Pas Disponible		(NOTE: Product contains <3% DMSO)	Sans Objet
Légende:	Légende: 1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible		

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Si les aérosols entrent en contact avec les yeu

Chemwatch: 5327-82 Page 3 of 12 Date d'émission: 12/11/2019 Version Num: 2.1.1.1 Date d'impression: 01/10/2020

Shell Multi-Function Spray (Aerosol)

	 Maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer l'œil avec de l'eau fraîche. S'assurer d'une irrigation complète de l'œil en conservant les paupières séparées et loin de l'œil et en soulevant la paupière haute ou basse de temps en temps. Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher une attention médicale. La dépose de lentilles de contact après une blessure à l'œil ne devrait être réalisée que par du personnel entraîné.
Contact avec la peau	Si des poussières de solides ou des nuages d'aérosols se déposent sur la peau. Laver abondement la zone affectée avec de l'eau et du savon si disponible. Retirer tous les solides adhérant avec une crème industrielle de nettoyage de la peau. NE PAS utiliser de solvants. Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	Si des aérosols, fumées ou produits de combustion sont inhalés: Amener à l'air frais. Coucher le patient. Le conserver au chaud et au repos. Les prothèses telles que fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, devraient être retirées si possible avant le début des premiers soins. Si le souffle est court ou est arrêté, s'assurer que les voies respiratoires sont libérées et appliquer une reanimation, de préférence avec un appareil respiratoir autonome à pulmocommande, un masque avec un sac à valve ou un masque de poche comme entraîné à. Réaliser un CPR si nécessaire. Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	Non considérée comme une voie d'entrée normale. Si un vomissement spontané semble imminent ou survient, maintenir la tête du patient vers le bas, plus bas que ses hanches afin d'éviter une aspiration possible du vomit.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

- ▶ Une infection majeure et persistante de la peau sur plusieurs années peut générer des changements dysplasiques. Des problèmes de peau déjà présents peuvent s'aggraver suite à une exposition à ce produit.
- Figénéral, une induction émésis n'est pas nécessaire s'il y a haute viscosité et basse volatilité des produits, ce qui est le cas de la plupart des huiles et graisses.
- ▶ Une injection à haute pression accidentelle dans la peau devrait être suivie d'une éventuelle incision, irrigation et/ou débridement

NOTE : Les blessures peuvent ne pas sembler graves au début mais après quelques heures, les tissus peuvent gonfler, décolorer et être extrêmement douloureux et se nécroser de manière extensive au niveau subcutané. Le produit peut pénétrer les tissus à une distance considérable.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

PETIT INCENDIE:

▶ Pulvérisation d'eau, de produits chimiques secs, ou de CO2

GRAND INCENDIE:

Pulvérisation d'eau ou brouillard.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.
3. Conseils aux pompiers	
Lutte Incendie	 Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. Peut être violemment ou explosivement réactif. Porter un appareil de respiration avec des gants de protection. Prévenir par tous les moyens disponibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau. Si sûr de le faire, éteindre tous les appareils électriques jusqu'à ce que le risque d'incendie par le feu a disparu. Utiliser de l'eau fournie sous forme de sprays fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. NE PAS approcher des cylindres suspectés être chauds.
Risque D'Incendie/Explosion	 Le liquide et la vapeur sont hautement inflammables. Risque d'incendie important si exposé à la chaleur ou à une flamme. La vapeur forme un mélange explosif avec l'air. Risque d'explosion important, sous forme de vapeur, si exposé à une étincelle ou à une flamme. La vapeur peut voyager sur à grande distance de sa source. Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition avec une rupture violente des containers. Les cannettes d'aérosols peuvent exploser si exposées à une flamme nue. Les produits de combustion comprennent: le monoxyde de carbone (CO) dioxyde de carbone (CO2) oxydes de soufre (SOx) d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Contient une substance à bas point d'ébullition: les containers fermés peuvent se rompre en raison de l'augmentation de pression dans des conditions d'incendie.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures

► Nettoyez tout de suite tous les écoulements.

Page 4 of 12

Chemwatch: **5327-82**Version Num: **2.1.1.1**

Shell Multi-Function Spray (Aerosol)

Date d'émission: **12/11/2019**Date d'impression: **01/10/2020**

Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.

Mettez des vêtements, des gants et des lunettes de protection
Eliminez toutes les éventuelles sources d'incendie et augmentez l'aération
Essuyez.
Si n'y a aucun risque, les boîtes abîmées doivent être mises dans un conteneur dehors, loin des sources d'incendie, jusqu'à ce que la pression ait diminué.
Les boîtes non endommagées doivent être rassemblées et rangées dans un lieu sûr.

Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.
Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
Peut être violemment ou explosivement réactif.
Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection.
Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains.
Ne pas fumer, pas de lumière à nu ou de source d'allumage.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

► Augmenter le ventilation.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	 Eviter tout contact personnel, incluant une inhalation. Porter un vêtement de protection si un risque d'exposition apparaît. Utiliser une zone bien ventilée. Prévenir une concentration dans les creux et puits. NE PAS entrer dans mes espaces confinés jusqu'à ce que l'atmosphère ai été vérifiée. Eviter de fumer, les lumières à nu, ou les sources d'allumages. Eviter un contact avec des produits incompatibles.
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
Autres Données	Conserver au sec pour éviter une corrosion des cannettes. Une corrosion peut conduire à une perforation des containers et la pression interne peut éjecter le contenu hors de la cannette.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	 Aérosol dispenser. Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés.
Incompatibilite de Stockage	Les gaz comprimés peuvent contenir une grande quantité d'énergie cinétique bien supérieure a celle qui est potentiellement disponible à partir de l'énergie de la réaction produite par le gaz en réaction chimique avec d'autres substances. Eviter une réaction avec des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
distillats légers (pétrole), hydrotraités	Oral 19 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	Pas Disponible
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	cutanée 1 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 2.7 mg/m³ (Systémique, chronique) inhalation 5.6 mg/m³ (Locale, chronique) Oral 0.74 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 1.2 mg/m³ (Locale, chronique) *	9.33 mg/kg food (Oral)

^{*} Les valeurs pour la population générale

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME (français)	butane	n-Butane	800 ppm / 1900 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
propane	Propane	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
butane	Butane	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Composant	IDLH originale		IDLH révisé	
distillats légers (pétrole), hydrotraités	2,500 mg/m3		Pas Disponible	
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	2,500 mg/m3		Pas Disponible	

Chemwatch: 5327-82 Page 5 of 12 Version Num: 2.1.1.1

Shell Multi-Function Spray (Aerosol)

propane	2,100 ppm	Pas Disponible
butane	Pas Disponible	1,600 ppm

BANDING D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle	
distillats légers (pétrole), hydrotraités	Е	≤ 0.1 ppm	
Notes:	bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleur		

8.2. Contrôles de l'exposition

Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate.

Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés.

Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vélocités "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les vélocités de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contanimant :	Vitesse de l'air :
aérosols (libérés à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, décharge de gaz (génération importante dans	1-2,5 m/s (200-500
une zone à déplacement d'air rapide)	f/min)

8.2.1. Contrôle d'ingéniérie approprié

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle	
1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1: Perturbation des courants d'air de la pi	èce
2 : Contaminants à faible vélocité ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité	
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation important	Э
4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniqueme	nt.

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction.

8.2.2. Protection Individuelle











Protection des yeux/du visage

Pas d'équipement particulier pour une faible exposition i.e. durant la manipulation de petites quantités.

SINON: Pour des expositions potentiellement modérées ou importantes:

- lunettes de sécurité avec protection latérales.
- REMARQUE: Les lentilles de contact présentent un risque particulier ; les lentilles souples peuvent absorber les irritants et TOUTES les lentilles les concentrent.

Protection de la peau

Voir protection Main ci-dessous

Pas d'équipement particulier pour la manipulation de faibles quantités.

Protection des mains / pieds

Pour des expositions potentiellement modérées:

Porter des gants de protection standard, e.g. gants légers en plastique.

Pour des expositions potentiellement importantes:

Porter des gants de protection chimique, eg. PVC et protège-chaussures de sécurité.

Protection corporelle

Voir Autre protection ci-dessous

Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités.

SINON:

- ► Protections.
- Crème nettoyante.
- Unité de nettoyage pour les yeux.

Autres protections N'appliquez pas sur des surfaces chaudes.

Les vêtements isolés de la terre et portés par les opérateurs peuvent développer des charges statiques bien supérieures (jusqu'à 100 fois) à l'énergie d'allumage minimum pour de divers mélanges gaz-air inflammables. Ceci demeure vrai pour une large plage de matériaux de vêtements, y compris le coton. Eviter les niveaux de charge dangereux en vous assurant de la faible résistivité du matériau de surface le plus externe. BRETHERICK: Handbook of Reactive Chemical Hazards.

Protection respiratoire

Filtre de type AX-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des maques à cartouches est considérée comme appropriée.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

		Asnect	incolore	

Date d'émission: 12/11/2019

Date d'impression: 01/10/2020

Chemwatch: 5327-82 Page 6 of 12

Version Num: 2.1.1.1

Shell Multi-Function Spray (Aerosol)

Date d'émission: 12/11/2019 Date d'impression: 01/10/2020

État Physique	gaz comprimé	Densité relative (Water = 1)	0.81
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Sans Objet	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	<35	Poids Moléculaire (g/mol)	Sans Objet
Point d'éclair (°C)	-104 (propane)	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	0.04 BuAC = 1	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Hautement inflammable.	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	9.5	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	2.4	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	Immiscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	>1	VOC g/L	Pas Disponible

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1.Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	 Températures élevées. Présence d'une flamme nue. Le produit est considéré comme stable. Une polymérisation à risque ne se produira pas.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalé

Ingestion

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

La vapeur est incommodante

ATTENTION: Une mauvaise utilisation intentionnelle par concentration/inhalation des contenus peut être mortelle.

Le risque d'inhalation est augmenté aux températures élevées.

Une dépression du système nerveux central peut inclure un désagrément général, des symptômes d'étourdissement, des maux de tête, des nausées, des effets anesthétiques, des temps de réaction augmentés, un discours indistinct et peut se transformer en inconscience. Les empoisonnements graves peuvent engendrer des dépressions respiratoires et peuvent être fatals.

L'inhalation de fortes concentrations de gaz/vapeur provoque une irritation des poumons avec une toux et une nausée, une dépression du système nerveux central ave maux de tête et vertiges, ralentissement des réflexes, fatique et incoordination,

Le produit est fortement volatile et peut rapidement créer une atmosphère surchargée dans les espaces confinés ou non-ventilés. La vapeur est plus lourde que l'air et peut déplacer et remplacer l'air dans la zone de respiration, agissant comme un simple asphyxiant. Ceci peut survenir avec peut de signes d'alerte d'une surexposition.

Les symptômes de l'asphyxie (suffocation) peuvent inclure un mal de tête, un vertige, un souffle court, une faiblesse musculaire, une somnolence et un tintement dans les oreilles. Si l'asphyxie progresse, il peut y avoir une nausée et un vomissement, d'autres faiblesses musculaires et une inconscience et, finalement, des convulsions, un coma et la mort. Les concentrations significatives de Gaz non-toxiques réduisent le niveau d'oxygène dans l'air. Quand le niveau d'oxygène dans l'air est réduit de 21 à 14 %, la pulsation cardiaque augmente et le volume et la fréquence de la respiration augmentent. Les facultés de maintient de l'attention et d'une pensée claire sont diminuées et la coordination musculaire est perturbée. Si l'oxygène décroît de 14 à 10 %, les jugements deviennent erronés, les blessures importantes ne causant plus de douleurs.

L'exercice musculaire conduit rapidement à la fatigue. L'utilisation d'une quantité de produit dans un espace confiné ou non-ventilé peut engendrer une augmentation de l'exposition et développer une atmosphère irritante

Avant de commencer, envisager un contrôle de l'exposition par une ventilation mécanique.

Pas normalement un risque du à la forme physique du produit. Considérée comme une voie d'entrée improbable dans des environnements industriels/commerciaux.

L'ingestion d'hydrocarbures de pétrole peut irriter le pharynx, les œsophages, l'estomac et le petit intestin, et provoquer des tuméfactions et des ulcères des muqueuses. Les symptômes incluent une bouche et une gorge brûlante, de plus fortes doses peuvent provoquer des nausées et des vomissements, une narcose, une faiblesse, un vertige, une respiration courte et lente, une tuméfaction abdominale, une perte de conscience et des convulsions. Les dommages pour le muscle cardiaque peuvent engendrer des irrégularités de battements, une fibrillation ventriculaire (fatale) et des changements d'ECG. Le système nerveux central peut être déprimé. Les petits composés peuvent produire un fourmillement aigu sur la langue et causer une perte de sensation à cet endroit. L'aspiration peut causer une toux, une pneumonie avec des tuméfactions et des saignements

Une ingestion du liquide peut causer une aspiration dans les poumons avec le risque d'une pneumonie chimique ; des conséquences graves peuvent s'ensuivre. (ICSC13733)

Chemwatch: 5327-82 Page 7 of 12

Version Num: 2.1.1.1 Shell Multi-Function Street (Access)

Shell Multi-Function Spray (Aerosol)

Date d'émission: **12/11/2019**Date d'impression: **01/10/2020**

Contact avec la peau

Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.

Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.

Une exposition répétée peut provoquer une craquement, un écaillement ou un dessèchement de la peau à la suite d'une manipulation et d'une utilisation normale.

Une vapeur en spray peut produire un désagrément.

Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.

Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

Yeux

Pas considéré à risque en raison de la volatilité extrême du gaz.

Chronique

Un contact cutané prolongé ou répété peut causer un assèchement avec des craquelures, une irritation et une dermatose possible.

Les huiles peuvent être en contact avec la peau ou être inhalées. Une exposition étendue peut amener à un eczéma, une inflammation des follicules des cheveux, une pigmentation du visage et des verrues sur la plante des pieds. Une exposition aux vapeurs d'essence peut causer un asthme, une pneumonie et des lésions sur les poumons. Les essences ont été associées au cancer de la peau et des testicules. Les composés qui sont moins vicieux et avec un poids moléculaire plus faible sont plus dangereux. Il peut se produire des dommages au foie et les ganglions lymphatiques peuvent être affectés; une inflammation du cœur peut également survenir sous de fortes doses.

La principale source d'exposition au gaz sur le lieu de travail est l'inhalation.

Shell Multi-Function Spray	TOXICITÉ	IRRITATION
(Aerosol)	Pas Disponible	Pas Disponible
	TOXICITÉ	IRRITATION
distillats légers (pétrole), hydrotraités	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]
nyurotraites	Orale (rat) LD 50: >5000 mg/kg ^[2]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	TOXICITÉ	IRRITATION
distillats paraffiniques lourds	Dermiquel (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
(pétrole), hydrotraités	Inhalatoire (rat) LC50: >5.3 mg/l4 h ^[1]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg ^[2]	
	TOXICITÉ	IRRITATION
propane	Inhalatoire (rat) LC50: >49942.95 mg/l/15M ^[2]	Pas Disponible
	TOXICITÉ	IRRITATION
butane	Inhalatoire (rat) LC50: 658 mg/l/4H ^[2]	Pas Disponible
Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés	de Toxicité aiquë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant,

Les produits inclus dans la catégorie Huiles de base lubrifiantes sont liés à la fois en termes de procédé et d'un point de vue physico-chimique. La toxicité potentielle d'un distillat d'huile en particulier est inversement liée à l'intensité ou l'étendu du traitement dont a fait l'objet l'huile, car :

- ▶ Les effets indésirables de ces produits sont associés à des composants indésirables, et
- ▶ Les niveaux des composants indésirables sont inversement liés au degré de traitement ;
- Les distillats d'huile qui font l'objet d'un même traitement en intensité ou étendu auront la même toxicité ;

sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

La toxicité potentielle des résidus d'huile est indépendante du degré de traitement de l'huile.

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS

▶ La toxicité sur la reproduction et pour le développement prénatal du distillat d'huile est inversement proportionnelle au degré de traitement. Les distillats d'huile non ou moyennement raffinés contiennent les plus forts taux de composants indésirables, connaissent la plus grande variation de molécules d'hydrocarbures et ont montré la plus forte activité susceptible de causer le cancer et des mutations. Les distillats d'huile hautement et fortement raffinés sont produits à partir d'huiles non ou peu raffinés en enlevant ou transformant les ingrédients indésirables. En comparaison aux huiles de base non ou peu raffinés, les distillats d'huile hautement et fortement raffinés ont un éventail plus réduit de molécules d'hydrocarbures et ont montré une toxicité très faible par rapport aux mammifères. Les tests sur les résidus d'huile pour détecter un potentiel de mutations ou des risques cancérigènes ont donné des résultats négatifs, ce qui laisse à penser que ces produits manquent d'agents biologiques actifs ou que les composants ne sont majoritairement pas biodisponibles en raison de leur taille moléculaire.

Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains.

Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.

DISTILLATS LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS & PROPANE

null

toxicité aiguë	×	Cancérogénicité	×
Irritation / corrosion	×	reproducteur	×
Lésions oculaires graves / irritation	×	STOT - exposition unique	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	×	STOT - exposition répétée	×
Mutagénéïté	×	risque d'aspiration	✓

Légende:

🗶 – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification

Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Page 8 of 12

Shell Multi-Function Spray (Aerosol)

Date d'émission: 12/11/2019 Date d'impression: 01/10/2020

Chall Multi Function Consu	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
Shell Multi-Function Spray (Aerosol)	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>1-mg/L	2
distillats légers (pétrole), hydrotraités	EC50	48	crustacés	>1-mg/L	2
nyurotraites	EC50	72	Pas Disponible	>1-mg/L	2
	NOEC	3072	Poisson	=1mg/L	1
	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>100mg/L	2
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	EC50	48	crustacés	>10-mg/L	2
(petrole), flydrotraites	EC50	96	Pas Disponible	>1000mg/L	1
	NOEC	504	crustacés	>1mg/L	1
	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
propane	LC50	96	Poisson	10.307mg/L	3
	EC50	96	Pas Disponible	7.71mg/L	2
	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
butane	LC50	96	Poisson	5.862mg/L	3
	EC50	96	Pas Disponible	7.71mg/L	2
Légende:	aquatique 3. EF de l'environnem	nnées de toxicité de IUCLID 2. Substances PIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de tox ent (EPA) des États-Unis- Données de toxic ées de bioconcentration 7. METI (Japon) - D	xicité aquatique (estimées) 4. Base de do cité aquatique 5. Données d'évaluation de	nnées ECOTOX de l'Agence d	le protection

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
propane	BAS	BAS
butane	BAS	BAS

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
distillats légers (pétrole), hydrotraités	BAS (BCF = 159)
propane	BAS (LogKOW = 2.36)
butane	BAS (LogKOW = 2.89)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
propane	BAS (KOC = 23.74)
butane	BAS (KOC = 43.79)

12.5.Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	В	Т
Des données disponibles	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet
Critères PBT remplies?	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit /

emballage

NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.

Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.

- ▶ Consulter l'autorité locale de traitement des déchets pour un traitement.
- ▶ Vider le contenu des bombes d'aérosols endommagés dans un site approuvé.

Page **9** of **12** Date d'émission: 12/11/2019 Date d'impression: 01/10/2020 **Shell Multi-Function Spray (Aerosol)**

	 Permettre à de petites quantités de s'évaporer. NE PAS incinérer ou percer les bombes d'aérosols.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquettes nécessaires



Polluant marin

aucun

Transport par terre (ADR)

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
14.1. Numéro ONU	1950		
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS		
14.3. Classe(s) de danger	classe	2.1	
pour le transport	Risque Secondaire	Sans Objet	
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet		
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet		
	Identification du risque	(Kemler)	Sans Objet
	Code de classification		5F
14.6. Précautions particulières à prendre	Etiquette de danger		2.1
par l'utilisateur	Dispositions particulière	es	190 327 344 625
	quantité limitée		1 L
	Code tunnel de restricti	ion	2 (D)

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	1950			
4.2. Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS			
	Classe ICAO/IATA	2.1		
4.3. Classe(s) de danger pour le transport	Sous-risque ICAO/IATA	Sous-risque ICAO/IATA Sans Objet		
pour le transport	Code ERG	10L		
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet			
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet			
	Dispositions particulières		A145 A167 A802	
	Instructions d'emballage p	our cargo uniquement	203	
4.6. Précautions	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement		150 kg	
particulières à prendre	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers		203	
par l'utilisateur	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet		75 kg	
	Qté de paquets limités da	ns avion passager et de cargaison	Y203	
	Quantité Limitée Quantité	maximale Passager et Cargo / Paquet	30 kg G	

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG 2.1 IMDG Sous-risque Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet

Chemwatch: **5327-82**Version Num: **2.1.1.1**

Shell Multi-Function Spray (Aerosol)

Date d'émission: **12/11/2019**Date d'impression: **01/10/2020**

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-D, S-U
	Dispositions particulières	63 190 277 327 344 381 959
	Quantités limitées	1000 ml

Le transport fluvial (ADN)

Le transport nuviai (ADN)			
14.1. Numéro ONU	1950		
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2.1 Sans Objet	2.1 Sans Objet	
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet		
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet		
	Code de classification	5F	
14.6. Précautions	Dispositions particulières	190; 327; 344; 625	
particulières à prendre	Quantités Limitées	1 L	
par l'utilisateur	Équipement requis	PP, EX, A	
	Feu cônes nombre	1	

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

DISTILLATS LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Agence européenne des produits Chimiques (ECHA) de Classification

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Association du Transport Aérien International (IATA) transport des Marchandises Dangereuses

Code maritime international des marchandises dangereuses Exigences (Code IMDG) Europe Accord européen relatif au transport international de marchandises

dangereuses par route

Europe ADN - Accord européen sur le transport international des marchandises

dangereuses par voies de navigation intérieures

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques Inventaire européen CE

L'Europe ECHA Substances enregistrés - Classification et étiquetage - DSD-DPD

Liste internationale FOSFA des cargaisons précédentes immédiates interdites L'Union européenne (UE) à l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE relative à la Classification et à l'Étiquetage des Substances Dangereuses - mise à jour par l'ATP: 31 L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à

l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI OMI catégorisation provisoire des substances liquides - Liste 2: polluants que des

OMI categorisation provisoire des substances liquides - Liste 2: polluants que des mélanges contenant au moins 99% en poids de composants déjà évalués par l'OMI Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Règlement type de recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses $\,$

Réglementation concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses - Tableau A: Liste des marchandises dangereuses - RID 2019 (Anglais) Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales

Union européenne (UE) Transport de marchandises dangereuses par route - Liste des marchandises dangereuses

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Agence européenne des produits Chimiques (ECHA) de Classification

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Du Règlement REACH (CE) N ° 1907/2006, Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses, les mélanges et les articles

Du Règlement REACH (CE) N ° 1907/2006, Annexe XVII (Annexe 2) Cancérogènes: catégorie 1B (Tableau 3.1)/catégorie 2 (Tableau 3.2)

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

L'Europe ECHA Substances enregistrés - Classification et étiquetage - DSD-DPD

Liste internationale FOSFA des cargaisons précédentes immédiates interdites L'Union européenne (UE) à l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE relative à la Classification et à l'Étiquetage des Substances Dangereuses - mise à jour par l'ATP: 31

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N $^\circ$ 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

OMI catégorisation provisoire des substances liquides - Liste 2: polluants que des mélanges contenant au moins 99% en poids de composants déjà évalués par l'OMI

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales

PROPANE EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Agence européenne des produits Chimiques (ECHA) de Classification

Association du Transport Aérien International (IATA) transport des Marchandises Dangereuses

Code maritime international des marchandises dangereuses Exigences (Code IMDG)
Confédération européenne des syndicats liste prioritaire (CES) pour REACH
autorisation

Du Règlement REACH (CE) N ° 1907/2006, Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses, les mélanges et les articles

Europe Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route

Europe ADN - Accord européen sur le transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

existantes (EINECS)

existantes (EINECS)

L'Europe ECHA Substances enregistrés - Classification et étiquetage - DSD-DPD
L'Union européenne (UE) à l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE relative à la
Classification et à l'Étiquetage des Substances Dangereuses - mise à jour par l'ATP: 31
L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la Classification, à
l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Règlement type de recommandations des Nations Unies sur le transport des
marchandises dangereuses

Réglementation concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses - Tableau A: Liste des marchandises dangereuses - RID 2019 (Anglais) Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Union européenne (UE) Transport de marchandises dangereuses par route - Liste des marchandises dangereuses

Chemwatch: **5327-82**Version Num: **2.1.1.1**

Shell Multi-Function Spray (Aerosol)

Date d'émission: **12/11/2019**Date d'impression: **01/10/2020**

BUTANE EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Agence européenne des produits Chimiques (ECHA) de Classification

Association du Transport Aérien International (IATA) transport des Marchandises Dangereuses

Code maritime international des marchandises dangereuses Exigences (Code IMDG)
Confédération européenne des syndicats liste prioritaire (CES) pour REACH
autorisation

Du Règlement REACH (CE) N $^{\circ}$ 1907/2006, Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses, les mélanges et les articles

Du Règlement REACH (CE) N ° 1907/2006, Annexe XVII (Annexe 1) Cancérogènes: catégorie 1A (Tableau 3.1)/catégorie 1 (Tableau 3.2)

Du Règlement REACH (CE) N ° 1907/2006, Annexe XVII (Annexe 4) Mutagènes: catégorie 1B (Tableau 3.1)/catégorie 2 (Tableau 3.2)

Europe Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route

Europe ADN - Accord européen sur le transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME (français) L'Europe ECHA Substances enregistrés - Classification et étiquetage - DSD-DPD

L'Union européenne (UE) à l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE relative à la

Classification et à l'Étiquetage des Substances Dangereuses - mise à jour par l'ATP: 31 L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à

l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Règlement type de recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses

Réglementation concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses - Tableau A: Liste des marchandises dangereuses - RID 2019 (Anglais) Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Union européenne (UE) Transport de marchandises dangereuses par route - Liste des marchandises dangereuses

H226; H304

Cette SDS est en conformité avec les règlementations européennes et modifications suivantes - dans la mesure oû elles sont applicables : 98/24/EC, 92/85/EC, 94/33/EC, 91/689/EEC, 1999/13/EC, Règlement (UE) no 2015/830, règlement (CE) no 1272/2008 et de leurs amendements ainsi qu'avec les règlementations Britanniques suivantes :

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance oule mélange.

RÉSUMÉ ECHA

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dos	sier
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	649-422-00-2	Pas Disponible	
l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertiss	ement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Asp. Tox. 1	GHS08; Dgr		H304

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Flam. Liq. 3; Asp. Tox. 1

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7.	649-467-00-8	Pas Disponible

GHS02; GHS08; Dgr

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Carc. 1B	GHS08; Dgr	H350

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
propane	74-98-6	601-003-00-5	Pas Disponible

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Flam. Gas 1	GHS02; GHS04; Dgr	H220

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
butane	106-97-8.	601-004-00-0 601-004-01-8	Pas Disponible
			'

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Flam. Gas 1	GHS02; GHS04; Dgr	H220
1	Flam. Gas 1	GHS02; GHS04; Dgr	H220

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; butane; distillats légers (pétrole), hydrotraités; propane)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui

Chemwatch: 5327-82 Page **12** of **12** Date d'émission: 12/11/2019 Version Num: 2.1.1.1 Date d'impression: 01/10/2020

Shell Multi-Function Spray (Aerosol)

New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
ÉU.A TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Oui
Vietnam - NCI	Oui
Russie - ARIPS	Oui
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

date de révision	12/11/2019
date initiale	12/11/2019

Codes pleine de risques de texte et de danger

H220	Gaz extrêmement inflammable.		
H226	Liquide et vapeurs inflammables.		
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.		
H350	H350 Peut provoquer le cancer .		

Résumé de la version SDS

Version	Date de revision	Sections mises à jour
2.1.1.1	12/11/2019	Pompier (lutte contre l'incendie), Protection individuelle (oeil), Protection individuelle (mains / pieds), Déversements (major), informations sur les fournisseurs

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

PC-TWA: Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL: Limite d'exposition à court terme

TEEL: Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

FSO : Facteur de sécurité olfactive DSENO: Dose sans effet nocif observé

DMENO: Dose minimale avec effet nocif observé

TLV: Valeur limite seuil LOD : Limite de détection OTV: Valeur de seuil olfactif FBC : Facteurs de bioconcentration IBE: Indice biologique d'expositiony

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)